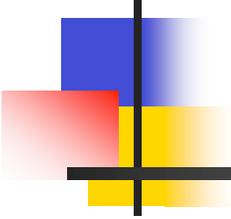
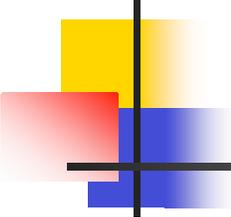


Enjeux didactiques de l'adoption d'une terminologie grammaticale pour l'école



AIRDF-Suisse, Lausanne, avril 2008

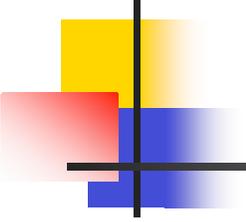
Suzanne-G. Chartrand, didacticienne du français, professeure à l'Université Laval et chercheuse au Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE-Laval)



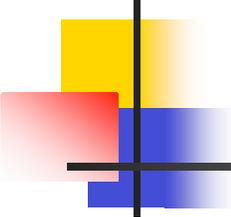
Plan de la présentation

- 1. Questions préliminaires
- 2. Critères pour l'élaboration d'une TG
- 3. Exemples de problèmes et de solutions...
- En guise de conclusion: quelques mises en garde

1. Trois questions préliminaires :



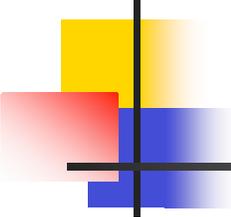
- Pourquoi une terminologie grammaticale ou pourquoi enseigner la grammaire ?
- Qu'entendons-nous par grammaire ?
- Qu'est-ce qu'une terminologie grammaticale ?



Pourquoi enseigner la grammaire ?

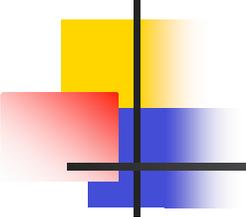
Deux objectifs de l'enseignement grammatical,
solidaires et non hiérarchisés (Chartrand et Paret,
1989)

- soutenir le développement des capacités langagières (écrites);
- comprendre les grandes régularités du système de la langue (et de ses sous-systèmes) et de son fonctionnement dans la perspective:
 - de développer chez les élèves une culture de la langue;
 - de soutenir, indirectement, l'apprentissage d'autres langues.



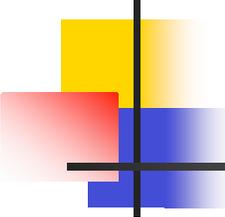
Définition élargie de la grammaire

- Relève de la grammaire, tout phénomène régulé et/ou normé de la langue, qu'il soit phrastique ou textuel:
 - syntaxe;
 - ponctuation;
 - orthographe grammaticale et lexicale;
 - lexique (construction et combinatoire);
 - cohérence nominale et verbale (Bronckart).



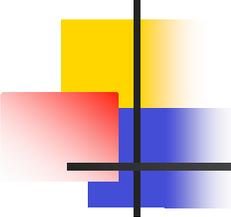
Définition et objectif d'une terminologie gramm.

- Ensemble cohérent de termes servant à désigner des notions grammaticales ;
- sa maîtrise constitue un des objectifs de l'enseignement grammatical:
 - l'étude de la langue nécessite des outils propres;
 - les notions doivent être **reconstruites** par les élèves dans l'action;
 - leur enseignement et leur apprentissage font l'objet d'une **progression spiralaire** au cours de la scolarité obligatoire (Chartrand, 2008; CIIP, 2006).



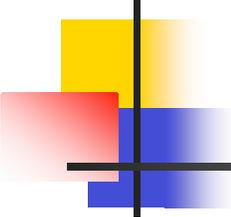
Terminologie grammaticale : mandat IRDP (Conti et De Pietro, 2006)

- Élaborer un **glossaire terminologique** qui
 - délimite clairement quels termes doivent être activement connus et à quel moment du cursus;
 - fournit entre autres une définition des principaux termes, des exemples, etc., ainsi qu'une présentation des règles et/ou phénomènes qui font appel, d'une manière ou d'une autre, à ce terme.



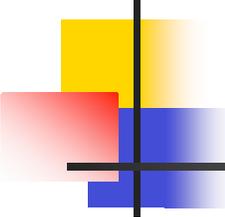
2. Critères didactiques d'élaboration d'une TG

- Rigueur classificatoire: des critères de même ordre et mutuellement exclusif;
- Cohérence de l'ensemble (système);
- Économie : le minimum indispensable pour étudier la langue, d'où l'extension maximale d'un terme (ex. complément);
- Acceptabilité sociale: entre tradition et modernité; doxa et épistémê.



Rigueur classificatoire: des critères de même ordre selon le niveau d'analyse

- Terme syntaxique pour décrire des notions syntaxiques:
 - verbe attributif VS verbe d'état ou copule
- pour décrire des phénomènes textuels:
 - connecteurs VS coordonnants
- pour décrire des phénomènes sémantiques:
 - valeur du présent VS temps présent



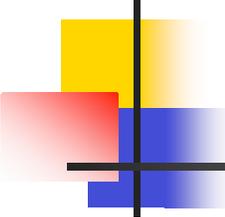
Cohérence interne de l'ensemble

Même sens pour un même mot.

Complément:

groupe de mots (ou syntagme) sous la dépendance syntaxique d'un mot (rien à voir avec qui complète)

On peut considérer qu'il y a des compléments du nom, du pronom, du verbe, de l'adjectif, de la préposition, du présentatif, de l'infinitif.

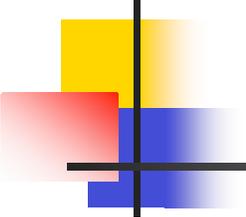


Extension et économie: ex. complément du nom

Compl. du nom = toute structure qui est sous la dépendance syntaxique du nom

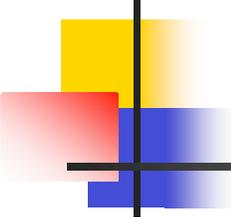
Un terme qui réunit 4 termes (épithète, apposition-liée ou détachée, complément du nom, expansion du nom...)

- des GAdj: *un chat **gris***
- des GN: *le lac **Léman***
- des GPrép: *le cours **de français***
- des GPart: *le couloir **menant à la salle***
- des GInf: *un travail **à finir***
- des phrases subordonnées relatives: *l'homme **qui plantait des arbres...***



3. Exemples de problèmes et de solutions

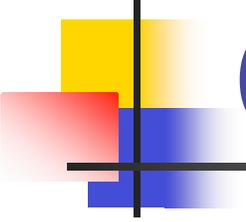
- Définir les classes (catégories): nom, adjectif, ...
- Nommer les constituants de la phrase et proposer un modèle de phrase aux élèves
- Désigner les fonctions (syntaxiques) et les rôles (textuels et discursifs) des adverbes



Définir les catégories gramm. par un faisceau de critères de 3 ordres :

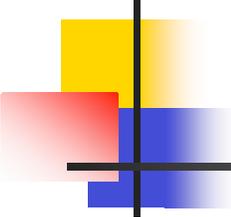
- **sémantique**: principales valeurs;
- **morphologique** : formes de variation (g/nbre, pers.), composition (simple/complexe);
- **syntaxique** : statut, place (du mot dans le groupe et du groupe dans la P), fonction et construction du groupe ou du mot.

On constatera que les critères syntaxiques sont les plus discriminants.



Exemple de l'adjectif (1 catégorie ?)

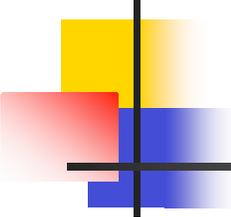
- sémantique :
 - adj. qualifiant : *l'enfant **paisible***
 - adj. classifiant ou relationnel : *l'étoile **polaire***
- morphologique:
 - receveur de genre/nbre du nom ou pronom dont il dépend;
 - simple ou complexe
 - ...suite



Exemple de l'adjectif (1 catégorie ?)

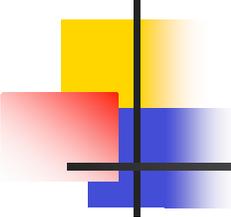
- syntaxique (du GAdj):
 - statut: noyau ou tête du GAdj.
 - place: généralement après le nom ou pronom pour le qualifiant; toujours après pour le classifiant;
 - fonctions: complément du nom et attribut du sujet (le classifiant peut difficilement être attribut du sujet)
 - mise en degré de l'adj. qualifiant seul.
 - expansion possible de l'adj. qualifiant seul.

Donc des valeurs sémantiques et des fonctionnements syntaxiques relativement distincts du GAdj pour le qualifiant et le classifiant.



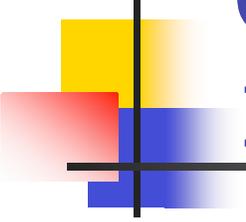
Conséquence didactique d'une catégorisation imprécise de l'adjectif

- recherche De Weck et Othenin-Girard, Suisse, 1985; recherche québécoise de Fisher, 1995;
- mêmes résultats: meilleure reconnaissance des qualifiants avec l'âge et non-reconnaissance des classifiants...
- rôle de la terminologie (*adjectif qualificatif*) et des exemples des manuels dans le processus de conceptualisation des élèves



Nommer les constituants de premier niveau de la phrase

- définition: unité syntaxique autonome sur le plan syntaxique
- nécessité de distinguer le groupe du constituant de sa fonction/propriétés, ex.:
 - terminologie belge, 1991;
 - terminologie québécoise, 1995;
 - terminologie française, 1997;
 - manuels français, 2006;
 - plan romand, 2007.

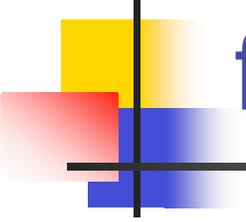


Code de terminologie grammaticale, Communauté française de Belgique, 1991

La phrase verbale est une phrase de base dont le modèle général est

$$P = \text{GNSujet} + \text{GV} *$$

* auquel peut s'ajouter un ou plusieurs compléments circonstanciels



Terminologie grammaticale française, 1998, p. 15

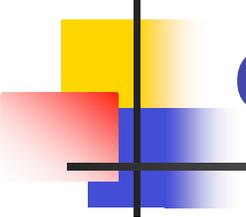
Structure de la phrase verbale de base:

sujet + verbe

Hétérogénéité des termes:

fonction (sujet)

catégorie (verbe)

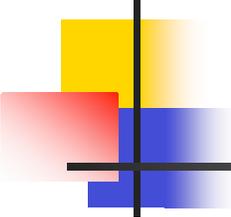


Manuels de français de Hachette, et Hatier, 2006

Structure de phrase :

GS + GV+ CC

Les trois constituants sont définis par des critères différents et le GS est un amalgame de groupe et de fonction !

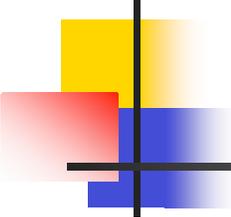


Plan romand (2007, p. 30)

Structure grammaticale :

S + GV + CP

La fonction du GV n'est pas précisée, contrairement aux recommandations du rapport Conti et de Pietro, 2006.



Terminologie québécoise (MEQ, 1995 et *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (Chartrand et coll. 1999))

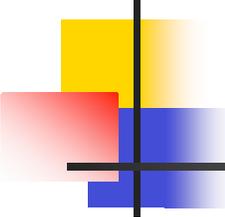
MODÈLE DE LA PHRASE DE BASE

(incluant 0 ou X subordonnées) :

Sujet de P + Préd. de P +(Compl. de P)
GN + GV + (X)

Les constituants sont désignés par leur fonction dans la P.

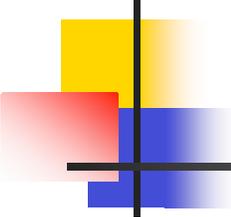
Note: cette terminologie et les grammaires dirigées par S.-G. Chartrand (Grammaire de base et grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui) sont les seuls cas où le sujet n'est pas le sujet du verbe mais de la phrase.



Conclusion sur la P

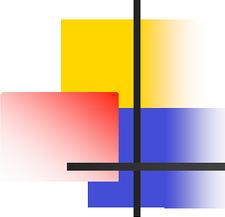
- Manque de cohérence, idem (S-V-O)
- Persistance de l'amalgame entre catégorie et fonction
- Manque de précisions du statut de la structure de la phrase proposée:
 - modèle canonique empirique;
 - modèle abstrait (P= GN+ GV);
 - modèle de référence (*Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*).

Distinction entre phrase simple et phrase complexe :
utile pour les élèves, en production et en correction
de textes ???



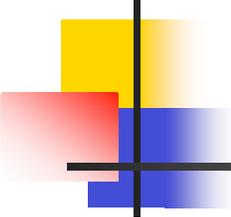
Catégorie de l'adverbe: catégorie «résiduelle»

- sémantique: différentes valeurs (idem prép. et conj.)
- morphologique : invariable, généralement simple
- syntaxique :
 - noyau GAdv;
 - construction intransitive;
 - 5 fonctions: compl. du V (ind.), compl. de P et attribut du sujet (adv. déictiques seul.), modificateur et coordonnant.
- textuel: organisateur textuel, connecteur, reprise anaphorique
- discursif: modalisateur (marqueur de modalité) ou «modificateur de la phrase» (cf. Bronckart)



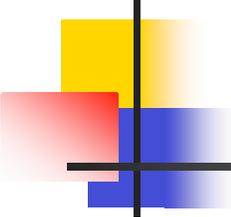
4 fonctions syntaxiques du GAdv

- Complément indirect du V:
*Les enfants iront **ailleurs**.*
- Attribut du sujet:
 - *Cette fille est **ailleurs**.*
- Complément de P
 - ***Là**, il y a plusieurs restaurants.*
- Coordonnant
 - *Il arrive, **puis** il commence à crier.*



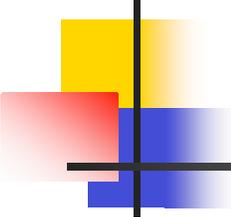
5^e fonction syntaxique: modificateur (adv. non déictique)

- définition alliant sémantique et syntaxique (spécificateur):
 - un verbe: *parler **vite***
 - un adj.: *parler **très** fort*
 - un adv.: *parler **très** longtemps*
 - un nom: ***tôt** le matin*
 - un pronom: *connaître **presque** tout*
 - une prép.: ***juste** avant de partir*
 - une conjonction: ***peu** après que*
 - un déterminant: ***environ** deux livres*



Le modificateur a plusieurs propriétés syntaxiques:

- toujours facultatif ;
- ne fait pas partie du régime du verbe ;
- place régie: après le verbe et avant le nom, l'adverbe, l'adjectif ;
- non pronominalisable.

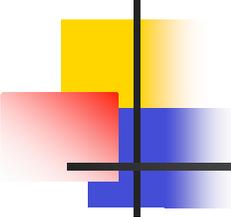


Distinguer le niveau d'analyse pour éviter la cacophonie

*Il allait pleuvoir, **aussi** a-t-il décidé de prendre son parapluie.* (récit)

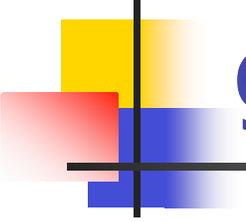
- *aussi* : coordonnant 2 P
- *aussi* : connecteur, assure la connexion de 2 énoncés et marque sémantiquement leur lien de conséquence

Donc, un même mot peut être analysé de divers points de vue.



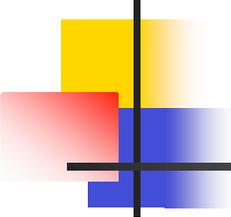
Distinguer connecteur et organisateur textuel

- Marqueur textuel intervenant à deux niveaux du texte:
 - microtextuel: interphrastique et intraphrastique: **connecteur** (marqueur de relation)
 - macrotextuel: balise le texte, segmente les grandes parties ou articulations du texte: **organisateur textuel** (Riegel, Pellat et Rioul; Chartrand et al.)
- Un même mot peut jouer ces deux fonctions textuelles.



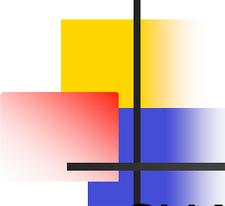
Quelques mises en garde en guise de conclusion :

- sens et rôle de l'école
- l'école et le marché du livre scolaire
- l'objet et sa dénomination



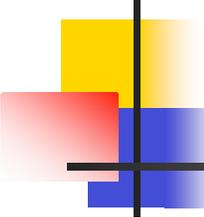
Grammaires scolaires en lien avec le programme d'études du Québec

- CHARTRAND, S.-G. & SIMARD, Cl. (2006). ***Grammaire de base***. Bruxelles : De Boeck, 340 p.
- CHARTRAND, S.-G. & McMILLAN, G. (2002). *Cours autodidacte de grammaire française*. Boucherville : GRAFICOR, 213 p.
- CHARTRAND, S.-G. & SIMARD, Cl. (2000). *Grammaire de base*. Saint-Laurent : ERPI, 336 p.
- CHARTRAND, S.-G. (sous la dir. de; 1999). ***Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui***. Boucherville : GRAFICOR, 397 p.



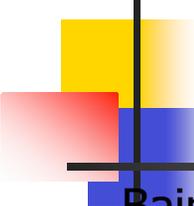
Articles de recherche

- CHARTRAND, S.-G. (2005). L'apport de la didactique du français langue première au développement des capacités d'écriture des élèves et des étudiants. Dans J. Lafont-Terranova et D. Colin (éd.), *Didactique de l'écrit. La construction des savoirs et le sujet écrivant* (pp. 11-31). Namur : Presses universitaires de Namur.
- CHARTRAND, S.-G. & BOIVIN, M.-Cl. (2005). Articulation des activités métalinguistiques aux activités discursives dans la classe de français au secondaire inférieur. Dans É. Falardeau (éd.), *Le français : discipline singulière, plurielle ou transversale ?* Actes du 9e Colloque international de l'AIRDF, Cédérom. Québec : AIRDF/PUL.
- CHARTRAND, S.-G. (2003). Développer une culture de la langue dans l'école québécoise. *Québec français*, 130, 75-77.



Articles de recherche

- CHARTRAND, S.-G. (2003). Sept chantiers pour travailler la grammaire en classe. *Québec français*, 129, 73-77.
- CHARTRAND, S.-G. (2001). Modernisons l'enseignement de la grammaire. Actes du X^e Congrès mondial des professeurs de français, Paris, 17-20 juillet 2000. *Dialogues et Cultures*, 46, tome 2, 291-293.
- CHARTRAND, S.-G. (dir.; 2^e éd. 1996). *Pour un nouvel enseignement de la grammaire. Propositions didactiques*. Montréal : Logiques, 440 p.
- CHARTRAND, S.-G. & PARET, M.-Chr. (1989). Enseignement de la grammaire : quels objectifs ? quelles démarches ? *Bulletin de l'ACLA*, 11(1), 31-39.



Travaux romands

Bain, D. & Canelas-Trevisi, S. (2007). Utilisation de la grammaire scolaire dans l'enseignement de la rédaction française : analyse de pratiques en classe. Dans In E. Falardeau, C. Fisher, Cl. Simard & N. Sorin (dir.), *La didactique du français : les voies actuelles de la recherche*. Québec : Presses de l'université Laval.

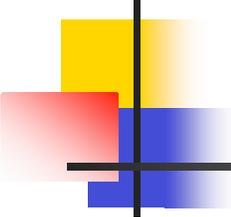
Bronckart, J.-P. (2004). *Didactique de la grammaire. Cahier n° 88*, Genève: Département de l'instruction publique, Enseignement primaire, Secteur des langues-Français.

Bronckart, J.-P. & Besson, M.-J. (1988). Et si la grammaire n'était pas inutile ? Dans D. Bain (dir.), *La recherche au service de l'enseignement?* (pp. 73-93). Genève : Centre de recherches psychopédagogiques du Cycle d'orientation.

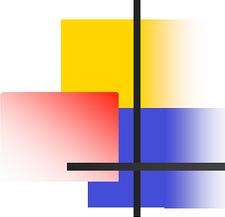
Conti, V. & J.-Fr. de Pietro (2006). *Propositions en vue de la définition d'une conception terminologique en Suisse romande*, Neuchâtel : IRDP, 06-1003.

Schneuwly, B. (1998). Tout n'est pas métalangagier dans l'enseignement du français. Dans J. Dolz & J.-C. Meyer (dir., 1998). *Activités métalangagières et enseignement du français. Actes des journées d'études en didactique du français* (Cartigny, 28 février-1er mars 1997) (pp. 267-272). Berne: Peter Lang.

Grammaires françaises compatibles avec l'enseignement rénové du français



- Riegel, M., Pellat, J.-Chr. et Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Genevay, É. (1994). *Ouvrir la grammaire*. Lausanne: LEP.
- Grevisse, M. et Goosse, R. (1993, 13^e éd.). *Le Bon usage*. Bruxelles : Duculot.



Terminologies officielles

- Ministère de l'éducation, de la recherche et de la formation (1991). *Code de terminologie grammaticale*. Direction générale de l'organisation des études de l'enseignement de promotion sociale et des bâtiments scolaires de la communauté française. Belgique (12 p.).
- Ministère de l'éducation du Québec (1995). *Programme d'études. Français. Secondaire*. Québec: Gouvernement du Québec (p. 157-160).
- Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie (1998). *Terminologie grammaticale*. Paris: CNDP (30 p.).
- CIIP (Commission intercantonale de l'Instruction publique (2006). *Enseignement/apprentissage du français en Suisse romande: orientations*. Document intercantonale de l'instruction publique et du Tessin, avril 2006.